

PROJET DE DÉLIBÉRATION

Vu la démission de M. Jean-Claude BOURGUIGNON, 7^{ième} Vice-Président,
Vu la délibération 2020_032,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire décide de modifier la désignation des représentants de
« D'Artagnan en Fezensac » au PETR du Pays d'Armagnac de la façon suivante :

TITULAIRES	SUPPLEANTS (ES)
Barbara NETO	Jean-François DAUGE
Véronique THIEUX LOUIT	Sandrine BROSSARD
Robert CAMAZZOLA	Philippe ANDRIEU
Isabelle CAILLAVET	Anthony CHAULET